

FINISTÈRE

Brennilis. L'enquête publique s'ouvre sous tension

27 octobre 2009

Sept associations de défense de l'environnement lancent une campagne de pétition pour dénoncer l'enquête publique sur le démantèlement de la centrale de Brennilis. Elles réclament un «vrai débat public».

Enquête publique, nucléaire! Voilà deux mots rapprochés qui peuvent s'avérer explosifs. On se souvient de Plogoff 1980. L'enquête sur le démantèlement de la centrale nucléaire de Brennilis, qui débute aujourd'hui pour un mois, va-t-elle susciter autant de passions? Il était question ici de «retour à l'herbe» pour rappeler une formule qui a fait florès. Sept associations de défense de l'environnement, et pas des moindres (*), sont pourtant parties au combat. Elles ont lancé, hier, une pétition contre le démantèlement. Le dialogue de sourds est assuré car l'enquête publique ne porte pas sur la pertinence ou non du démantèlement mais sur ses modalités. Les sept associations environnementales ont, pour l'occasion, resserré les rangs. On se souvient qu'elles faisaient toute partie de la Commission locale d'information (CLI) mais que quatre d'entre elles refusent d'y siéger depuis quelques semaines. «Nous y sommes restés mais nous partageons à 100% les positions des autres associations», précise Pascal Jannin (CLCV). Il faudra en effet mobiliser large.

**Toujours aucune solution pour les déchets**

«La question du démantèlement des centrales nucléaires dépasse Brennilis, souligne Chantal Cuisnier. Quatorze chantiers sont prévus et il n'y a toujours aucune solution pour les déchets». «Le démantèlement impliquera des transports de déchets dangereux dans toute la France, précise Xavier Grémillet. Il n'y a pas de garantie sur le stockage des déchets les plus dangereux. Le coût sera exorbitant. Il n'y a pas non plus de réponses sur les coûts pour la collectivité. Nous n'avons pas, nous-mêmes, de solution, ajoute-t-il, mais nous voulons que les questions soient posées publiquement».

Enquête trop précocce

Estimant que l'enquête publique arrive trop tôt, les associations refusent de se contenter d'une réunion organisée précipitamment à Loquéffret (le 15 octobre). Les associations estiment que le public ne peut saisir si rapidement l'enjeu d'un dossier technique de 1.900 pages. «Tout est fait dans la précipitation, ajoute Roger Abiven. Quand on voit le temps qu'il a fallu pour que les dégâts de l'amiante soient reconnus, on peut s'interroger sur la prise en compte des contaminations». Les militants associatifs se rassurent en constatant que leur discours commence à être entendu par certains élus, mais s'inquiètent des arguments à court terme (emploi, commerce) dans un Centre-Bretagne déjà fragilisé, face à un problème de longue durée. L'enquête publique s'achèvera le 27 novembre. La CLI aura ensuite quinze jours pour donner son avis. D'ici là, les associations ne sont pas prêtes à baisser la garde, sans vouloir dévoiler toute leur stratégie.

** Agir pour l'environnement et le développement durable, Bretagne Vivante, CLCV, Eau et Rivières, Groupe Mammologique de Bretagne, Sortir du Nucléaire Cornouaille et Vivre dans les monts d'Arrée.*

Ronan Larvor

Tags : [Energie](#) [Nucléaire](#)

© Copyright Le Télégramme 2009

TEXTE DE LA PÉTITION

Nous, signataires de cette lettre, demandons à Madame la Présidente de la Commission d'enquête d'indiquer dans son rapport que l'autorisation de démantèlement de la centrale nucléaire EL4 de Brennilis ne peut, conformément aux directives européennes en vigueur, être accordée en l'absence de débat public général sur les démantèlements d'installations nucléaires, sur les risques encourus lors de ces démantèlements et sur le devenir des déchets.

Vous avez été désignée, Madame, pour recueillir les remarques des citoyens sur le dossier de démantèlement immédiat de la centrale nucléaire EL4 de Brennilis. Ce dossier important en volume voudrait nous démontrer que ce démantèlement peut être mené à bien jusqu'en 2025 quels qu'en soient les étapes et les « inconvénients ».

La justification du choix du démantèlement immédiat repose sur quatre éléments : sûreté, environnement, technique et développement durable mais EDF admet qu'il existe des

« inconvénients » : déchets hautement dangereux non recyclables, nécessité d'utiliser une robotique coûteuse et doses collectives plus importantes prises par les

travailleurs. Ces « inconvénients » -désignés comme tels dans le dossier- dépassent le simple cadre de la centrale nucléaire EL4 des Monts d'Arrée.

Nous ne pouvons accepter un tel projet qui :

- **menace la santé** des travailleurs et des personnes vivant autour du site pendant le démantèlement et pour les décennies à venir (contamination avérée de certaines zones, rejets de tritium et d'autres éléments par les cheminées qui se fixent dans les végétaux et animaux)
- **produit des déchets radioactifs non recyclables** : stockés sur place puis transportés vers des sites hypothétiques. **Ils seront laissés aux générations futures.**
- **oublie de mentionner les coûts** exorbitants supportés par la collectivité.
- **ne donne aucune garantie sur la maîtrise complète de la filière** jusqu'au stockage définitif des déchets les plus dangereux.

Que deviennent ces déchets en l'absence de :

- site de stockage de transition ICEDA/Bugey (envisagé mais non construit) ?
- site de stockage définitif ?